



Le 30 mars 2020

Monsieur Jean Charles NAOURI  
Président Directeur Général Groupe Casino  
148 Rue de l'université  
75 007 PARIS

Objet : urgence sanitaire ; Implication, risques et juste retour pour les salariés du groupe Casino

Monsieur le Président Directeur Général,

L'implication des salariés au sein de toutes les enseignes du groupe Casino, incluant les proximités et la logistique, pendant la pandémie actuelle est particulièrement remarquable.

L'évolution rapide de l'épidémie en France et son pic qui arrive dès maintenant et sur les 15 prochains jours, nous obligent à solliciter votre responsabilité sociale vis-à-vis de la santé et de la survie des femmes et des hommes de votre groupe et au-delà, la santé de tous les Français. Les équipements de protection individuelle de la période, tels que gels hydro-alcooliques, gants, masques, doivent être disponibles sans discontinuité.

A partir d'aujourd'hui, les risques de contaminations des salariés du groupe à travers tout l'hexagone sont à leurs maximums, comme le précise les services sanitaires. Pour stopper la pandémie, le gouvernement préconise le confinement. Il est vital de limiter au maximum les contacts humains. Les salariés qui ont énormément donné de leurs personnes et n'ont jamais démerité, doivent avoir droit à du temps de repos supplémentaire pour leur permettre de retrouver leurs familles, dans cette période éprouvante.

Les experts sont unanimes, la diminution des amplitudes horaires d'ouverture et celle des jours travaillés des magasins, permettra la baisse du temps d'exposition possible au virus et réduira de facto, le facteur de risque.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment durant le temps de cette épidémie, de réduire les amplitudes d'ouverture et de fermeture de nos magasins, de fixer l'ouverture de 9H à 19H et d'obliger la fermeture des magasins le dimanche. Les personnes qui travaillent dans les Proximités, restent quant à eux libres de pratiquer les horaires qu'ils choisissent, comme prévu dans leur contrat. D'autres l'ont fait dans la Distribution et les salariés de Casino ne comprendraient pas que dans notre entreprise, le chiffre d'affaires à court terme, passe avant toute autre considération humaine.

Dans cette période difficile, il n'y a pas de décisions parfaites, il y a des choix responsables, et comme le dit Emmanuel Macron, « on se souviendra de ceux qui n'ont pas été à la hauteur ».

Alors ensemble, faisons en sorte que le groupe Casino soit un exemple à suivre, pour toute la grande distribution. Limitons les risques pour les salariés du groupe. De la même façon, nous considérons inopportunes, voir, dangereuses les ouvertures avec le personnel des dimanches, ou même du lundi de Pâques. Les jours d'exposition déjà trop nombreux, sont vécus avec angoisse par les salariés, il n'est pas raisonnable sanitaire et socialement d'en rajouter.

Ces ouvertures ne sont pas nécessaires et vont à l'encontre du principe de confinement, instauré par l'état et ne relayent pas de bons messages aux concitoyens, souvent désobéissants et inconscients des dangers encourus.

Concernant la récompense au dévouement de tous les salariés du groupe, nous souhaitons vous apporter quelques recommandations suite à votre annonce de la mise en place de la prime exceptionnelle.

Cette prime qui reconnaît l'investissement et la présence au travail des salariés, malgré le danger que représente la pandémie, doit être versée à l'ensemble du personnel, CDD et CDI, quelle que soit la durée et la nature du contrat de travail, présent pendant le confinement (les congés prévus et pris ne doivent pas diminuer cette prime). Les mesures d'application ne doivent pas être trop restrictives.

Ce juste retour est le témoignage de l'engagement de tous les salariés, dans toutes les filiales et sociétés du groupe Casino, ainsi que la logistique, les sièges sociaux et les Proximités. En ce qui concerne les entrepôts, il faut que des mesures spécifiques et adaptées soient mises en place pour améliorer les conditions de travail car ils ont une charge de travail disproportionnée (travail 7/7 et 24/24).

Elle se doit d'être juste, car l'exposition au virus est la même pour tous, dès l'instant où nous sortons de notre domicile pour aller travailler et que nous ne sommes plus confinés.

Bien conscients de la période exceptionnelle que vivent nos collègues, nous savons que la situation va être très difficile dans les jours qui viennent sur le plan sanitaire.

La vague épidémique va déferler. Il est de notre rôle en tant que représentant des salariés d'être à l'écoute, des légitimes attentes du personnel, dans le traitement de cette crise.

C'est pourquoi, nous comptons sur votre prise de position ferme, claire et responsable.

Bien évidemment, en poursuivant tous les efforts pour protéger le personnel avec les EPI essentiels à la période

Monsieur le président, il y a des choses que vous ne pouvez pas changer, comme cette épidémie, que nous devons tous accepter avec stoïcisme.

A contrario, il y a des choses que vous pouvez changer, comme les horaires et les jours d'exposition des salariés.


Nous ne doutons pas, que vous aurez la sagesse de prendre les bonnes décisions qui s'imposent désormais.

Dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous prions d'accepter, monsieur le président directeur général, nos salutations respectueuses.

Laurence GILARDO  
DS Groupe  
SNTA FO Casino



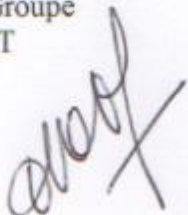
Didier MARION  
DS Groupe  
CFE CGC



Thomas MEYER  
DS Groupe  
UNSA syndicat autonome



Jean Luc FARFAL  
DS Groupe  
CFDT



Michel CALICAT  
DS Groupe  
CGT

